

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

## AMENDEMENT

N ° AS1246

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Albertini, Mme Violland, Mme Maud Petit, M. Moulliere, Mme Gruet,  
Mme Poussier-Winsback, Mme Youssouffa, M. Bouyx et M. Berrios

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:**

|   |
|---|
| Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution. |
|---|